

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAUDUN-L'ARDOISE

Séance du 25 mai 2016

L'an deux mille seize
 et le vingt-cinq mai deux mille seize
 à 18 h 00 le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PECOUT Philippe, Maire.

Étaient Présents :

M PECOUT, M PRIVAT, Mme LAVIOS, M ANDRE, Mme DURAND, M FAURE, M BORDARY, Mme MUL, M GIACHETTO, M PASQUALE, Mme HAMELIN, Mme BENEZECH, Mme SERVE, M VERDIER, Mme BORRELLY, Mme SOLER, M LYS, Mme PETIOT, M POIRIER, M LAFFONT, M HALLIEZ, Mme JOUVENT.

Procurations :

Monsieur REBOUL donne procuration à Monsieur PASQUALE,
 Monsieur PRAT donne procuration à Monsieur PECOUT,
 Monsieur LICINI donne procuration à Monsieur BORDARY,
 Madame MEUNIER donne procuration à Monsieur VERDIER,
 Madame DUPLESSIS-KERGOMARD donne procuration à Monsieur PRIVAT.

Absents :

Monsieur CAZORLA
 Madame IGHIR

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame BENEZECH est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Changement de dénomination de voirie : Rue Antoine LAVOISIER devient Rue de la Magnanerie

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'utilité publique du dénommer cette voie afin de faciliter la localisation de cet ensemble, la distribution du courrier, l'accès à d'éventuels véhicules de sécurité et à toute fin utile,

Considérant la vérification complète du plan de la commune avec le Syndicat Intercommunal d'Information Géographique (SIIG) et le service Urbanisme,

Vu l'avis favorable de la commission d'urbanisme en date du 23 mai 2016,

Après en avoir délibéré,

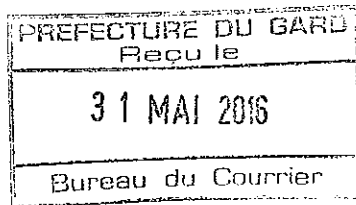
DECIDE

De renommer la rue Antoine Lavoisier en :

Rue de la Magnanerie

Laudun-L'Ardoise le 25 mai 2016

**Le Maire,
Philippe Pécout**



Délibération transmise
En Préfecture.....
Affichée le